

La lettre de DMS Conseil

Enseignement supérieur et Orientation

3^e trimestre 2011



Editorial

Ce numéro est consacré à l'orientation qui apparaît de plus en plus être un véritable enjeu de société et donc des territoires.

Sans « assistance » à l'orientation pour reprendre la formule d'un auteur, il y a « non assistance à l'avenir ». Cela signifie que des jeunes, ou moins jeunes, subissent des choix au lieu d'être acteur.

Quelques spécialistes des sciences de l'éducation se sont d'ores et déjà intéressés à l'impact de cette passivité, voire résignation, en matière de motivation et de réussite. En mars 2007, Pierre Lunel, premier délégué interministériel à l'orientation, avait rédigé un rapport intitulé « Schéma national de l'orientation et de l'insertion professionnelle : Pour un nouveau pacte avec la jeunesse ». Quatre axes de travail et 28 mesures étaient proposés. Quelques unes ont été mises en œuvre, mais de nombreuses propositions attendent que des acteurs locaux ou régionaux s'en saisissent.

Entre effet de proximité, maintien de liens de camaraderie et préjugés, les jeunes doivent être accompagnés dans leurs choix qui se révéleront déterminants pour eux-mêmes et l'ensemble de la société.

Comme l'explique très bien Marie-Christine Creton, que je remercie profondément pour sa contribution et son engagement sur ce sujet, l'orientation tout au long de la vie est un facteur d'accompagnement et d'adaptation aux changements et donc de compétitivité des territoires et des hommes.

A l'heure de l'Observatoire International du Bonheur, s'orienter dans la vie ne serait-il pas une valeur suprême ⁽¹⁾ ?

Espérant que cette lettre apporte quelques points de repères, bonne lecture !

Alain Dorat, Directeur associé

(1) Cf. Pour aller plus loin p.3

L'AFUV, l'INDL, le Cabinet Sup' Conseil,
et la Lettre "Universités et Territoires" organisent
le 7 OCTOBRE A AGEN

un **séminaire** sur les **Schémas locaux d'enseignement supérieur et de recherche.**

Plus d'informations sur <http://colloques-avuf.com>

Sommaire

Editorial	p. 1
L'orientation tout au long de la vie, également un enjeu de territoire ?	p. 2
L'exemple de l'orientation en Alsace	p. 4
Le point de vue de Christian Vulliez	p. 4

Bonne lecture !

DMS
conseil

DEPOT LEGAL SEPTEMBRE 2011

Editeur : DMS CONSEIL
25 avenue Kennedy
59000 LILLE
03 20 54 70 10

SARL au capital de 61 000 €

Directeur de publication
PIERRE-MICHEL BARRY

Responsable de la publication
ALAIN DORAT
contact@dmsconseil.com
Tél. : 04 50 74 05 04

ISSN 1260 3554

L'orientation tout au long de la vie, également un enjeu de territoire ?

Beaucoup s'accordent aujourd'hui sur le fait que l'orientation scolaire et professionnelle ne répond pas au mieux aux attentes des jeunes, des demandeurs d'emploi, et plus généralement de toute personne en réflexion sur son parcours de formation et professionnel futur. C'est ainsi que de nombreux jeunes se trouvent désœuvrés, voire en échec, faute d'une orientation scolaire puis professionnelle correspondant à la fois à leurs goûts, à leur potentiel, et aux besoins de l'économie. Ce n'est pas faute de processus structurés, d'actions et interventions variées, conduites par des acteurs multiples, institutionnels ou non : les résultats ne sont pas à la hauteur des attentes, encore moins des enjeux.

La seule définition de l'orientation souligne la diversité des regards, allant du contenu idéal -« c'est quand un jeune va vers ce qu'il souhaite et qu'il peut le faire »-, à la vision d'un processus réussi et maîtrisé -« un processus de cheminement dans la durée »- ou à l'opposé négatif et subi -« on oriente par le niveau, pas par l'envie »-.

C'est dans ce contexte difficile que fut créé le poste de délégué interministériel à l'orientation et qu'une loi de novembre 2009 définit le droit à l'orientation tout au long de la vie. Le décret et l'arrêté du 4 mai 2011 concrétisent l'esprit de cette loi en définissant le service public de l'orientation tout au long de la vie, et le cahier des charges du label national que pourront désormais briguer les « pôles d'information et orientation sur les formations et les métiers ». Précédemment, l'université s'était vue préciser que le champ de ses missions incluait désormais, au même titre que la formation et la recherche, l'insertion professionnelle de ses étudiants.

Une préoccupation nationale prioritaire...

Cette transformation profonde du regard porté sur l'orientation l'a ainsi fait passer du statut de problème de quelques-uns à celui de responsabilité collective, voire de préoccupation nationale prioritaire.

Il faut déjà saluer l'évolution rapide des dispositifs désormais déployés depuis 2009 dans tous les collèges et 2010 dans tous les lycées, qui portent de façon responsable le processus d'information, de responsabilisation et d'orientation du jeune : « Il s'agit

moins d'orienter que de permettre aux jeunes de s'orienter » (livre vert du Haut Commissaire à la jeunesse).

S'il n'est pas question de verser dans l'« adéquationnisme » absolu entre l'offre et la demande, le système d'orientation dans sa globalité doit néanmoins éveiller de façon prioritaire une envie vers les métiers d'avenir, qu'il s'agisse de métiers pérennes ou de métiers nouveaux. C'est ainsi qu'on réduira la discordance entre les attentes explicites voire implicites du monde économique, et les choix d'études puis professionnels des jeunes.

Que de grandes directions soient affichées quant à la finalité et aux caractéristiques d'un service public de l'orientation, que des outils nationaux soient proposés, certes, mais n'attendons pas une déclinaison uniforme d'un modèle national ! On se trouve bien ici face à une problématique du type « think global, act local ».

...mais aussi un véritable enjeu territorial

Qu'il s'agisse du lycéen, de l'étudiant, de l'adulte en réflexion sur son parcours, l'information souvent surabondante, appelle une synthèse personnalisée et éclairée faite avec un professionnel, dans une phase de dialogue de plus en plus considérée comme indispensable : seule la proximité peut l'offrir.

Par ailleurs, en tête du palmarès des actions aidant à la découverte des métiers et à l'orientation, viennent celles rapprochant l'école et l'entreprise ; mais attention, celles-ci doivent être organisées pour permettre une vraie démarche d'orientation ou de confirmation d'orientation, en sortant de la situation stérile où le jeune va dans l'entreprise qui l'accepte, en général celle de papa maman, plutôt que dans celle qui pourrait lui montrer le métier de ses rêves : immersions, stages de découverte en cours de scolarité ou sous l'égide des chambres consulaires, témoignages de professionnels, et toutes les actions qui en quelque sorte mettent le jeune en contact avec un futur possible : immersion en classe de lycée pour un élève de 3ème, journées portes ouvertes... De nombreux événements qui font évoluer positivement la connaissance des métiers sont organisés sur les territoires, avec la contribution incontournable et toujours positive des entreprises locales.

C'est ainsi une façon de satisfaire le besoin souvent exprimé de donner des repères et du sens aux apprentissages : montrer que les savoirs ne sont pas déconnectés de la vie et les présenter avec une vision « projetante ».

Engagées sur les fronts du développement économique, de la réduction du chômage des jeunes, de la formation et de l'insertion professionnelle, les Régions se trouvent légitimement au centre de cette problématique complexe de notre société, dont les solutions, nécessairement collectives, seront de véritables clés pour l'avenir. Ce sont elles les mieux placées, en partenariat avec les services de l'Etat, pour mobiliser toutes les ressources du territoire, renforcer la coordination entre les acteurs de l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement, en tissant un réseau de partenaires et de « lieux ressources » que pourront être demain les Maisons de l'orientation.

Qui plus est, les acteurs responsables sur le terrain appellent de leurs vœux cette indispensable mise en cohérence et en synergie, cette lisibilité pilotée de leur propre action.

C'est aussi la Région qui peut apporter aux professionnels de l'information et orientation l'outil de prospective qualitative et quantitative sur les emplois régionaux à court et moyen terme d'une part, et les métiers du futur d'autre part.

« *L'orientation ne se gère pas par le confinement, mais par l'ouverture* », affirmait le délégué interministériel B. Saint Girons.

C'est bien l'affaire de l'ensemble des acteurs de chaque Région et bassin de vie, à condition qu'ils se respectent, coordonnent leur action et partagent des projets. Cela ne peut se faire qu'avec une finalité explicitée, un socle de culture commune et une gouvernance simple, efficace et reconnue. La souplesse qu'offrent les récents textes sur le service public d'orientation tout au long de la vie, à défaut de moyens, suggère de nombreuses initiatives. Et c'est bien la compétitivité du territoire qui s'en trouvera stimulée, par une orientation active, qui facilite et accompagne l'adaptation aux changements.

Marie-Christine CRETON,
ancienne directrice de l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg,
administrateur de Ingénieurs et Scientifiques de France (CNISF),
et expert auprès de la Conférence des Grandes Ecoles.

En pratique...

Le Décret et l'arrêté du 4 mai 2011 définissent le nouveau service public de l'orientation tout au long de la vie et le cahier des charges pour l'attribution du label national « orientation pour tous, pôle information et orientation sur les formations et les métiers ». Répondant à ces critères de qualité (accueil individualisé et gratuit, anonyme et confidentiel), d'organisation (multi-partenariat, avec un socle de compétences partagées et un programme de travail en commun), de pilotage (gouvernance reconnue et efficiente), le service offre aussi un accès aux données actualisées sur l'emploi. Se présentant aux usagers dans un livret d'accueil, il réalise une enquête de satisfaction auprès de ses publics et dresse un bilan annuel. L'ensemble des organismes partenaires définit un maillage territorial, offrant une accessibilité équitable pour tous (dématérialisation incluse).

Pour aller plus loin

- « La problématique de l'orientation à l'articulation entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur en Nord-Pas de Calais », rapport du CESER Nord-Pas de Calais (Mars 2011), rapporteurs : Christelle Caudrelier et Christian Sergheraert), téléchargeable sur www.nordpasdecalais.fr
- « L'orientation scolaire », rapport du Haut Conseil de l'Education, 2008, téléchargeable sur www.hce.education.fr
- « S'orienter dans la vie, une valeur suprême ? », de Francis Danvers, 2009, Presses Universitaires du Septentrion, Coll. Métiers et pratiques formation, ISBN 978-2-7574-0077-7
- « Orientation et politiques publiques : Evolutions nationales et enjeux internationaux », de Isabelle Borrás et Claudine Romani, 2009, Cahier de Recherche n° 22, CNRS-UPMF, téléchargeable sur www.needocs.com
- Journées Nationales Universitaires de l'orientation et de l'Insertion Professionnelle (Angers, 30 juin au 2 juillet 2011), organisées par le SUIO-IP et l'association Courroie

Avec 70 000 lycéens, 68 000 étudiants, 111 000 demandeurs d'emploi, 19 Points info jeunesse (30 000 demandes par an), 11 CIO, 12 missions locales, la Région Alsace a formalisé avec l'Etat, le 24 juin 2011, son CPRDFP (Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles) 2011-2014. L'information et l'orientation y occupent une place de choix et ont fait l'objet, bien en amont, d'une large réflexion et de préconisations du CESER Alsace (Conseil Economique, Social et Environnemental de Région).

Toutes les actions proposées visent à renforcer la visibilité du service public, sa lisibilité et sa simplicité, sa proximité des usagers. On va aussi vers une meilleure complémentarité et coordination des acteurs (mise en réseau, mutualisation des informations, harmonisation des pratiques).

Plus globalement, le CESER a formulé 10 propositions, qui sous-tendent le Contrat de Plan Régional :

- Une maison de l'orientation dans chaque bassin d'emploi, les principales offrant un forum permanent de découverte des métiers,
- Un portail régional pour tous les publics (site web, numéro vert),
- Une intervention organisée et graduée du monde professionnel,
- Un centre de ressources régional,
- Une boîte à outil pour les professionnels,
- Un programme commun de formation pour les professionnels,
- Un dispositif unique d'accompagnement, sorte de fil rouge tout au long de sa démarche,
- Un pilotage régional de la politique d'orientation,
- Une coordination locale,
- Un label qualité spécifique.

Le PRIO (Programme Régional d'Information et d'Orientation) veillait déjà à une bonne couverture géographique des actions et à un ciblage approprié des publics. On passe désormais à la vitesse supérieure.

Le point de vue de Christian Vulliez

Qui n'a jamais mesuré le coût d'une orientation ratée ?

Cette simple question montre l'importance décisive des erreurs qu'elle peut générer. Car ce coût est toujours considérable et multiple : psychologique, familial, professionnel mais financier aussi, tant pour la personne concernée que pour l'économie ou la collectivité.

On ne réussit bien que ce que l'on a le plus envie de faire. Pour y parvenir on rencontre le plus souvent deux cas de figure. Le premier est celui d'un jeune qui sait précisément ce qui le motive le plus. Il faut alors lui permettre de réaliser son projet, voire son rêve, s'il en a les moyens. Ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas (Etudes de médecine, par exemple). Le second cas, souvent le plus fréquent, est celui de jeunes qui ne savent pas dans quelles voies s'engager. C'est là où l'écoute, le dialogue et l'accompagnement sont indispensables, sans compter, ni mesurer, le temps consacré à l'éveil et à la découverte d'une motivation naissante ou suggérée opportunément. **C'est à ce prix seulement que l'orientation scolaire et universitaire cessera d'être un des « maillons faibles » de notre système éducatif.**

Christian VULLIEZ

Membre du Haut Conseil de l'Education (HCE)

Dans votre prochain numéro Enseignement Supérieur et Orientation

Au sommaire de votre premier numéro de l'année 2012, deux des sujets suivants selon vos votes :

- Les Schémas Locaux d'Enseignement Supérieur
- L'Enseignement Supérieur sous tutelle du Ministère chargé de l'Agriculture
- Les formations sanitaires et sociales
- Votre suggestion :

Adressez-nous vos votes à contact@dmsconseil.com.

Vous pouvez également participer à l'élaboration de cette lettre d'information en nous proposant un article ou une contribution sous forme d'interview.